Les dispositifs de retenue pour enfant en voiture DOIVENT être conformes à la norme australienne/ néo-zélandaise 1754 - vérifiez la présence de cette étiquette





DOIT DATÉ DE MOINS DE 10 ANS

NE DOIT PAS AVOIR ÉTÉ UTILISÉ DANS UN VÉHICULE ACCIDENTÉ

SI VOUS AVEZ EU UN ACCIDENT DE VOITURE VOUS DEVEZ REMPLACER LE SIÈGE-AUTO DE VOTRE ENFANT



VOYAGEZ ATTACHÉS chaque enfant, chaque trajet

Où chercher de l'aide

Appeler le 1300 780 713 Si vous avez besoin d'un interprète appelez le 13 14 50

Cette documentation a été préparée par l'organisme «School Drug Education and Road Aware (SDERA) Smart Steps program» en consultation avec:

Department for Communities

www.community.wa.gov.au

Kidsafe WA

www.kidsafewa.com.au 1800 802 244

Meerilinga

www.meerilinga.org.au

WALGA Roadwise Program www.childcarrestraints.com.au

City of Stirling www.stirling.wa.gov.au



www.sdera.wa.edu.au

This information was correct at time of printing

© Government of Western Australia

School Drug Education and Road Aware, 2010



VOYAGEZ ATTACHÉS

chaque enfant, chaque trajet

La loi exige l'usage d'un siège-auto pour votre enfant

French

STADE 1



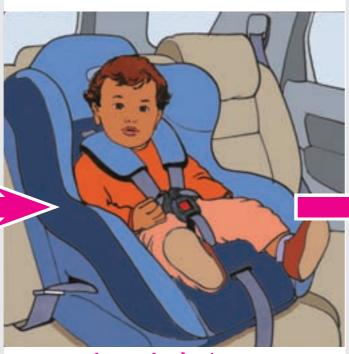
De la naissance à 6 mois - Siège-auto pour bébé

Convient aux bébés jusqu'à

9 ou 12 kg

(vérifier les spécifications de votre siège-auto)

STADE 2



6 mois à 4 ans - Siège-auto pour jeune enfant

Convient aux enfants de

8 à 18 kg

L'enfant doit pouvoir se tenir assis tout seul et maîtriser le contrôle de sa tête

STADE 3



4 à 7 ans

- Siège rehausseur

Convient aux enfants de

14 à 26 kg

LISTE DE CONTRÔLE

Siège orienté vers l'arrière



De la naissance à 6 mois Lit nacelle ou « siège dos à la route» convertible

9 ou 12kg

Siège orienté vers l'avant doté d'un



■ 6 mois à 4 ans Siège-auto pour jeune enfant, dispositif de retenue combiné



Siège rehausseur Utilisé avec ceinture de sécurité ou harnais pour enfant 14 à 26kg

Les enfants sont plus en sécurité à l'arrière. Il est contraire à la loi de transporter des enfants de moins de 7 ans sur le siège avant.

> Les dispositifs de retenue DOIVENT être conformes à la norme australienne/néo-zélandaise 1754

